

C'est le conducteur de tracteur qui parle:

Je vais perdre mon emploi si je ne le fais pas. Et si tu me tues, ils te pendront et, bien avant, quelqu'un me remplacera sur le tracteur et abattra ta maison. Tu ne tues pas celui qu'il faudrait.

Ah! c'est comme ça, dit le fermier. Qui t'a donné des ordres? Je vais le poursuivre. C'est lui qu'il faut tuer.

Tu as tort. Il a reçu ses ordres de la banque. Elle lui a dit: chasses ces gens, sinon c'est toi qui seras chassé.

Eh bien, la banque a un président, un conseil d'administration. Je vais charger mon fusil et aller à la banque.

Le conducteur enchaîna: un type m'a dit que la banque reçoit ses ordres de l'est. Ses ordres étaient: faites produire la terre ou nous allons fermer votre établissement.»

Mais où cela s'arrête-t-il? Qui pouvons-nous tuer?

L'habitant de l'Oklahoma ne pouvait pas tuer la révolution industrielle. Il ne pouvait pas tuer notre incapacité à élaborer une politique publique qui ferait servir la révolution au bien-être de toute la population. Mais il pouvait, et c'est ce qu'il fit, attester que dans son cas comme pour un million ou plus de ses semblables, l'agriculture proprement dite n'avait pas fait des miracles de démocratie.

Comme l'a dit le préopinant, on pourrait en arriver exactement à ce que le chauffeur de tracteur allait faire à la cabane des Okie's, c'est-à-dire éliminer nombre des petites fermes en augmentant les prêts. Pour empêcher la chose de se produire, à mon avis, le ministre devrait proposer la création de comités de surveillance, où des représentants du gouvernement exposeraient la politique officielle, où des délégués des sociétés agricoles exposeraient les problèmes des cultivateurs et où les marchés auraient aussi leurs représentants, car, à moins que le ministre du Commerce (M. Sharp) ne parvienne à vendre nos produits, nous dépendons de notre marché intérieur, dont les fluctuations sont si rapides.

Je sais qu'augmenter le montant qu'on peut emprunter est un moyen très facile pour le ministre de se rendre populaire, tout comme m'y opposer est pour moi un moyen facile d'arriver au résultat contraire. Je ne m'y oppose pas vraiment, car la classification n'est pas sans valeur. Rien de plus facile que d'offrir beaucoup d'argent à quelqu'un; la *Household Finance* le fait chaque jour avec grand succès, bien qu'elle exige un taux d'intérêt fort élevé. Ceux qui empruntent de la sorte savent très bien qu'ils ne font que s'endetter davantage.

A mon sens, nous devrions fournir une orientation à cet égard. Actuellement, je pense non seulement aux rapports entre les cultivateurs et le nouveau Conseil consultatif mais aussi au rôle que les agriculteurs et le gouvernement canadiens veulent voir jouer à l'agriculture dans notre pays.

[M. Peters.]

C'est très bien que de préconiser le maintien des fermes familiales, mais ce n'est pas ce dont il est question présentement. Une personne qui emprunte \$55,000 aujourd'hui devra en rembourser plus de \$125,000 d'ici trente ans. Si vous consultez les statistiques concernant les revenus agricoles au Canada, vous constaterez que, sur le plan économique, très peu d'exploitants pourront se permettre d'effectuer des emprunts aussi considérables. Il ne s'agit donc pas d'une politique générale, puisqu'elle visera seulement un nombre restreint de personnes. Le préopinant a signalé que 87 p. 100 des emprunts sont inférieurs à \$20,000 et que nombre de cultivateurs sont satisfaits de la situation. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas en étendre la portée, mais, selon moi, le gouvernement devrait prendre certaines dispositions afin d'assurer un prêt à ceux qui le désirent.

Personne n'ignore, j'en suis sûr, que bon nombre de cultivateurs qui entendent de nos jours exploiter des terres rentables, de la catégorie allant de \$40,000 à \$50,000, ne seront pas en mesure de le faire, même si on leur prête l'argent nécessaire aux travaux d'expansion permis aux termes de cette loi, à moins que nous soyons disposés à mettre à leur disposition une agence qui leur enseignerait la gestion d'une aussi grande entreprise. Personne n'ignore non plus que certains petits marchands exploitant leur commerce dans une petite ville réussissent bien jusqu'à ce que le patron n'ait plus le temps de connaître le nom de ses employés ni de savoir ce qui se passe. J'ai fait une petite transaction avec une compagnie dont le patron m'a dit qu'il n'avait pas confiance en ses comptables ni en aucun de ses employés, car il leur a demandé de faire un sondage d'inventaire et on lui a répondu qu'aucune pièce ne manquait à l'inventaire. Il m'a pourtant dit qu'il était sûr que certaines pièces ne figuraient pas du tout dans l'inventaire. Ainsi, dans une grande exploitation agricole, il y a lieu de former les cultivateurs en matière de gestion, formation que de nombreux cultivateurs n'ont pas, j'en suis sûr.

Si nous n'assurons pas ce genre de formation, nous nous montrons injustes à l'égard de nombreux cultivateurs en établissant une politique nationale visant à accroître la superficie des fermes afin d'assainir l'économie agricole. Le gouvernement se soustrait à ses responsabilités dans ce domaine comme dans nombre d'autres. Une ferme d'une valeur de \$100,000 ou de \$150,000 pourrait devenir non rentable si le gouvernement décidait un jour d'augmenter le tarif sur les instruments aratoires, les cultivateurs devant alors payer de